

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR > Tendances

Des étudiants entrepreneurs

Aujourd'hui en France, le statut d'étudiant-entrepreneur permet de se lancer dans la création d'entreprise tout en terminant ses études supérieures. Un statut qui séduit de plus en plus. Exemple à Belfort.

À 25 ans, Emmanuel Fourault est un jeune étudiant-entrepreneur heureux. Titulaire d'un DUT de chimie, diplômé de l'École supérieure des technologies et des affaires (Esta) de Belfort, il savoure « le luxe » d'avoir pu se lancer « aussi jeune » dans l'entrepreneuriat.

En août dernier, son entreprise « Cuir marin de France » a vu le jour. L'idée : produire un cuir innovant en valorisant les peaux de poisson. Jusqu'alors, celles-ci étaient jetées par les restaurateurs et l'industrie agroalimentaire. Le processus tourne grâce à un procédé de tannage végétal.

« Pepite (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) Bourgogne Franche-Comté a été un véritable tremplin pour moi », explique Emmanuel Fourault. « Le coaching, l'accompagnement dans toutes les étapes de la création d'entreprise et la possibilité de consacrer 100 % de mon temps à ce projet en lieu et place d'un stage de fin d'étude, grâce au statut d'étudiant-entrepreneur, ont été déterminants. »

30 Pepite en France

Le jeune homme vient de décrocher un prix national Pepite, récompensant les projets d'étudiants-entrepreneurs les plus prometteurs. Il a empoché la somme de 5 000 € : « Un superbe coup de pouce qui va accélérer notre projet (le jeune homme se lance avec deux associés). Ca



Emmanuel Fourault a créé son entreprise alors qu'il était encore étudiant à l'École supérieure des technologies et des affaires (Esta) de Belfort. Photo DR

nous conforte surtout dans l'idée qu'il s'agit d'une idée innovante », explique le jeune Belfortain. Avec ses co-créateurs, il vient de lancer une campagne de financement participatif pour monter leur propre tannerie.

En France, le statut d'étudiant-entrepreneur permet aux étudiants et jeunes diplômés por-

teurs de projets de bénéficier d'un accompagnement et d'un environnement favorable, offert par les Pepite. Il en existe 30 en France. Ces pôles ont été mis en place sur les sites d'enseignement supérieur avec une mission : sensibiliser et encourager l'esprit d'entreprendre chez les étudiants.

Le Pepite de l'université de Lorraine s'appelle le PeeL (Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine), créé en 2011. Reconnu comme l'un des plus entrepreneurs de France, il a accompagné cette année plus de 380 étudiants-entrepreneurs.

Marie-Hélène VERNIER

Franche-Comté et Lorraine bien représentées

Le nombre d'étudiants entrepreneurs augmente en France. Leur niveau de formation (le bac ou équivalent) aussi. Sur les 53 lauréats du prix Pepite cette année, récompensant les projets régionaux les plus innovants, près de 22 % sont en doctorat ou en master, 45 % sont ingénieurs et 15 % diplômés d'écoles de commerce.

Pour l'année 2017-2018, 3 652 statuts d'étudiants-entrepreneurs ont été accordés au niveau national, contre 923 en 2014-2015. Pour l'obtenir, la qualité du projet et des qualités de l'étudiant sont observées par les Pepite.

Parmi les 53 lauréats retenus au niveau national, quatre étaient issus de la PeeL en Lorraine. Par ailleurs, trois « Grands Prix » ont été attribués. L'un revient au Grand Est, en la personne de Lauriane Renaud. L'étudiante alsacienne s'est attaquée à la problématique des micropolluants et a développé un outil immunologique alternatif de détection des petites molécules dans l'environnement.

» Sites : pepите.univ-fcomte.fr ; peel.univ-lorraine.fr